EU SEE
SUPPORTING
AN ENABLING ENVIRONMENT
FOR CIVIL SOCIETY

Aperçu de l'environnement favorable

Haïti

Juillet 2025

Contexte

La société civile haïtienne évolue dans un environnement complexe et dégradé, marqué par des crises qui se superposent. Le pays reste enlisé dans une impasse constitutionnelle et institutionnelle prolongée, caractérisée par un système de gouvernance transitoire indéfini qui sape la légitimité et la confiance du public. Les conditions de sécurité se sont fortement détériorées en raison de la prolifération des gangs armés responsables de violences généralisées, notamment de viols, de vols et de la destruction des infrastructures publiques, tandis que les forces de sécurité nationales restent inefficaces. Les indicateurs humanitaires sont alarmants, avec plus de 4 000 morts violentes enregistrées entre janvier et mai 2025 et plus de 1,3 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Sur le plan économique, Haïti a connu six années consécutives de croissance négative, reflétant l'effondrement de ses secteurs productifs. Les vulnérabilités environnementales persistent, exacerbées par la dégradation physique de Port-au-Prince et les effets persistants du séisme de 2010. La société civile participe aux discussions avec les autorités, le secteur privé et la communauté internationale afin de trouver des solutions à la crise. En avril 2024, un accord politique a établi un cadre pour la transition politique, qui est actuellement au point mort. Par la résolution n° 2653 (2022), renouvelée par la résolution n°2700 (2023) et n° 2699 (2023), les Nations unies ont mis en place un régime de sanctions visant les personnes qui menacent la paix et la sécurité en Haïti et ont autorisé une Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Le déploiement encore incomplet de cette force, combiné au manque de ressources pour intervenir sur le terrain, semble expliquer l'échec de la mission.

Malgré ces défis, la société civile haïtienne a pris conscience de son rôle transformateur. Elle promeut activement une vision sociopolitique démocratique et inclusive visant la reprise économique et le développement durable dans les dix départements et au sein de la diaspora. Les acteurs de la société civile s'efforcent d'influencer les politiques publiques, plaident pour un retour à l'ordre constitutionnel et proposent des solutions alternatives aux défis liés à la transition. Leurs efforts se concentrent sur le rétablissement de la paix sociale, la libre circulation et la revitalisation de l'économie nationale. Toutefois, l'efficacité des initiatives de la société civile reste tributaire d'un environnement plus large, qui peut soit faciliter, soit entraver leur impact.

1. Respect et protection des libertés fondamentales

En Haïti, le respect et la protection des trois libertés fondamentales de la société civile – liberté d'expression, d'association et de réunion – se sont considérablement détériorés, malgré les garanties constitutionnelles prévues aux sections C et E. Les derniers indicateurs montrent que l'espace civique haïtien est répressif et restrictif. L'effondrement de l'autorité de l'État a laissé un vide comblé par des gangs armés dont le règne de terreur a rendu ces libertés pratiquement inaccessibles. La liberté d'expression est menacée, les journalistes étant confrontés à des violences meurtrières et les médias étant systématiquement pris pour cible. L'attaque perpétrée en décembre 2024 par le gang « Viv Ansanm », qui a tué deux journalistes et blessé sept autres lors d'une opération d' annonce publique du ministère de la Santé à Port-au-Prince, et l'incendie criminel de Radiotélévision Caraïbes en mars 2025, illustrent les conditions périlleuses dans lesquelles évolue la liberté de la presse. La prise de

contrôle de Radio Panic FM et son rebaptisme « Taliban FM » par des gangs armés à Mirebalais illustre encore davantage le musellement des voix indépendantes.

La liberté de réunion et de manifestation est également entravée. Les manifestations antigouvernementales du début de l'année 2024, ont été violemment réprimées par les forces de sécurité, faisant au moins quatre morts et 15 blessés, dont au moins huit journalistes. Cependant, la menace la plus omniprésente ne provient pas de la répression étatique, mais de la violence des gangs, qui est devenue la force dominante réprimant la mobilisation civique et instaurant un climat de peur qui empêche toute mobilisation publique. Le massacre d'au moins 207 personnes dans la Cité Soleil en décembre 2024 par le gang Wharf Jérémie, qui visait des pratiquants du vaudou, souligne la brutalité aveugle qui étouffe la vie publique.

La liberté d'association, essentielle à l'organisation de la société civile, est limitée par l'insécurité et l'intimidation. Les groupes de la société civile ont du mal à fonctionner dans un contexte où le fait de se réunir, de se coordonner ou de défendre une cause les expose à des représailles. L'absence de protection de l'État et la domination des acteurs armés ont érodé les espaces sûrs propices à l'engagement civique collectif.

Dans ce contexte, les libertés fondamentales de la société civile ne sont pas seulement menacées, elles sont activement démantelées par une combinaison d'anarchie, de terreur et de paralysie institutionnelle.

2. Cadre juridique favorable au travail des acteurs de la société civile

Le cadre constitutionnel haïtien soutient nominalement la société civile, garantissant les libertés d'expression, de presse, de conscience, de religion, de réunion et d'association (articles 20, 26, 31-31-2). Le pays a également ratifié des instruments internationaux clés, notamment le PIDCP et la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Cependant, l'absence de législation habilitante sape ces garanties, laissant les OSC sans protection juridique claire ni directives opérationnelles.

Dans la pratique, l'environnement juridique reste restrictif. Les OSC doivent obtenir une reconnaissance officielle pour pouvoir fonctionner, mais le processus d'enregistrement est souvent lent, opaque et vulnérable à la corruption et aux ingérences politiques. Ce décalage entre les droits constitutionnels et les réalités administratives entrave l'engagement civique et affaiblit la confiance dans les institutions.

Les réformes du droit pénal prévues pour 2024-2025, élaborées avec la participation de la société civile, notamment l'adoption d'un nouveau code pénal et d'un nouveau code de procédure pénale, promettent d'améliorer l'accès à la justice. La création en avril 2025 de deux centres judiciaires spécialisés dans les crimes financiers et les violences de masse renforce les mécanismes de responsabilisation. Cependant, la formation en septembre 2024 de la Commission vérité, justice et réparation a notamment exclu des organisations de défense des droits humains de premier plan, reflétant une marginalisation persistante et un engagement sélectif.

3. Ressources accessibles et durables

Les acteurs de la société civile en Haïti sont confrontés à des contraintes budgétaires persistantes, principalement dues à une dépendance excessive vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. Les mécanismes de financement nationaux restent sous-développés, et même les initiatives locales, telles que celles menées par le Volontariat pour le Développement d'Haïti (VDH), dépendent fortement d'un soutien extérieur. Cette dépendance compromet l'autonomie et la viabilité de la société civile, d'autant plus que les priorités des bailleurs de fonds déterminent souvent les programmes des projets, qui sont axés sur l'aide humanitaire, la sécurité, l'éducation, la santé et la violence sexiste.

Bien que le financement étranger ne soit pas soumis à des restrictions légales, son accessibilité est de plus en plus compromise par la détérioration de la sécurité et de la gouvernance en Haïti. La violence des gangs entrave la mobilité et perturbe les opérations, tandis que l'instabilité politique érode la confiance dans les institutions, rendant difficile la formation de partenariats fiables. En réponse à ces risques, certains bailleurs de fonds ont réduit ou suspendu leur financement, invoquant des préoccupations liées à la transparence et à la sécurité.

Le financement local reste pratiquement inexistant. Il n'existe pas de cadre cohérent d'incitations fiscales ou d'exonérations pour soutenir les OSC, et le financement est généralement basé sur des projets, ce qui offre une flexibilité limitée pour la croissance institutionnelle ou la planification stratégique. De plus, l'accès aux informations sur le financement est inégal, et les défis logistiques, tels que les coupures de courant fréquentes et l'instabilité de l'internet, entravent encore davantage la capacité des OSC à saisir les opportunités de financement ou à participer à des plateformes virtuelles.

Malgré ces contraintes, certaines organisations ont fait preuve de résilience en investissant dans les compétences numériques et les réseaux à distance afin de maintenir leurs activités. Cependant, sans réformes structurelles visant à diversifier et à stabiliser les sources de financement, la capacité de la société civile à contribuer de manière significative à la gouvernance démocratique et à la responsabilité sociale reste précaire.

4. Ouverture et réactivité de l'État

L'ouverture et la réactivité du gouvernement haïtien à l'égard des acteurs de la société civile restent limitées et incohérentes, ce qui affecte considérablement l'efficacité de la société civile dans l'élaboration de la gouvernance et des politiques publiques. Historiquement, la société civile en Haïti s'est développée en opposition à l'autoritarisme et à l'instabilité politique, assumant souvent un rôle de surveillance pour dénoncer la corruption, l'impunité et les violations des droits humains. Cette attitude conflictuelle a alimenté la méfiance, les autorités marginalisant ou réprimant fréquemment les voix critiques.

Bien que des efforts aient été faits pour inclure la société civile dans la gouvernance, souvent sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, ces initiatives sont sporadiques et mal institutionnalisées. L'accord du 3 avril 2024 sur la transition politique et les nouveaux mécanismes de gouvernance a inclus les plateformes de la société civile dans les négociations, et le Conseil présidentiel de transition (PTC) comprend un observateur de la société civile. Cependant, cette participation est souvent symbolique et son influence sur la prise de décision est limitée. Les OSC marginalisées sont souvent exclues et, même lorsqu'elles sont consultées, leurs contributions influencent rarement le résultat final.

Les forums politiques et les efforts de collaboration, en particulier dans le domaine de l'aide humanitaire et de la prestation de services sociaux, sont prometteurs. Les ONG locales ont établi des partenariats avec des institutions publiques telles que le ministère de l'Intérieur et

des Collectivités locales (MICT) et le ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) afin d'aider les personnes déplacées et de promouvoir la protection civile. Cependant, ces partenariats sont largement réactifs et manquent de structures formelles, ce qui limite leur impact stratégique.

La transparence reste une préoccupation. Haïti ne dispose pas d'une loi complète sur l'accès à l'information, et certaines entités gouvernementales fonctionnent sans obligation claire de divulguer des informations à la société civile. Ce manque de transparence limite encore davantage la capacité de la société civile à demander des comptes aux institutions et à participer de manière significative à la gouvernance.

5. Culture politique et discours public sur la société civile

En Haïti, la culture politique publique et le discours sur la société civile sont façonnés par des perceptions changeantes qui reflètent à la fois la reconnaissance et la méfiance. Les responsables gouvernementaux et les dirigeants politiques reconnaissent souvent publiquement la société civile comme un partenaire clé dans la promotion des droits humains, la lutte contre la corruption et la fourniture de services essentiels, en particulier dans les secteurs où l'État est absent, tels que la santé, l'éducation et l'aide humanitaire. Cette image est courante dans le discours officiel et la couverture médiatique lorsque les acteurs de la société civile sont considérés comme comblant les lacunes de la gouvernance. Cependant, cette reconnaissance est souvent utilitaire et conditionnelle.

Lorsque les organisations de la société civile passent de la prestation de services à la défense des droits, en particulier lorsqu'elles mobilisent les citoyens ou critiquent les échecs du gouvernement, leur image change. Le discours médiatique et la rhétorique politique peuvent alors présenter ces acteurs comme antagonistes ou déstabilisateurs, sapant leur légitimité et alimentant la méfiance du public. Cette dualité dans la représentation crée un environnement instable où le rôle de la société civile est tour à tour célébré et vilipendé, selon son alignement avec les intérêts politiques.

Les acteurs non étatiques, notamment les dirigeants communautaires et les représentants du secteur privé, reflètent également cette ambivalence. Si certains reconnaissent la valeur des OSC dans la promotion du développement et de la responsabilité, d'autres reprennent les discours politiques qui les présentent comme perturbateurs ou influencés par des puissances étrangères.

Bien que l'État en soit conscient et fasse des efforts, le système éducatif n'offre que peu de soutien structurel pour sensibiliser à la société civile. Les programmes scolaires abordent à peine l'engagement civique, le rôle des OSC et la participation démocratique, ce qui limite la compréhension du public quant à la contribution de la société civile. Cette lacune renforce les idées fausses et affaiblit le soutien des citoyens, limitant en fin de compte la capacité de la société civile à se mobiliser, à défendre ses intérêts et à influencer les politiques de manière significative et durable.

6. Accès à un environnement numérique sécurisé

En Haïti, la société civile évolue dans un environnement numérique caractérisé à la fois par des opportunités et des vulnérabilités. Bien qu'il n'existe aucune loi garantissant explicitement les libertés numériques ou réglementant la surveillance en ligne, les acteurs de la société civile jouissent généralement d'une relative liberté pour partager et accéder à

l'information en ligne. Cependant, cette liberté est précaire en raison de la faiblesse de la gouvernance, du faible niveau de culture numérique et de l'absence d'une administration publique numérisée.

L'accès à Internet reste inégal et coûteux. En mars 2025, seuls 39,3 % des Haïtiens, soit environ 4,65 millions de personnes, étaient connectés à Internet. Il s'agit du taux de pénétration le plus faible de la région des Caraïbes, où la moyenne est de 78 %. Les connexions mobiles dominent, avec 86,0 % de la population connectée via les réseaux cellulaires. Cependant, le coût reste un obstacle majeur : 1 Go de données mobiles peut coûter jusqu'à 4 % du revenu mensuel. Les centres urbains tels que Port-au-Prince bénéficient d'une meilleure couverture, tandis que les zones rurales souffrent d'infrastructures limitées, d'un approvisionnement électrique peu fiable et de coupures fréquentes.

Bien qu'aucune coupure d'Internet ordonnée par le gouvernement n'ait été signalée, des coupures sporadiques liées à des troubles politiques, des actes de sabotage ou des défaillances techniques sont fréquentes. L'environnement numérique est mal sécurisé, exposant la société civile à des risques tels que l'hameçonnage, la fraude en ligne et le harcèlement. Bien qu'il n'y ait pas de surveillance étatique généralisée confirmée, des vulnérabilités subsistent en raison de l'absence de législation et de capacités techniques en matière de cybersécurité.

L'adoption de l'IA est naissante mais en pleine croissance. Des initiatives telles que ProAI visent à développer les compétences numériques et à favoriser un écosystème d'IA afin de soutenir la société civile et l'innovation gouvernementale. Des programmes de formation voient le jour afin de doter les ONG de pratiques éthiques en matière d'IA, mais les capacités globales restent faibles.

Ces conditions – accès limité, protections insuffisantes et faible culture numérique – entravent la capacité de la société civile à se mobiliser, à défendre ses droits et à se protéger en ligne, renforçant ainsi les inégalités structurelles plus générales.

Défis et opportunités

Au cours des quatre prochains mois, l'environnement favorable à la société civile en Haïti continuera d'être façonné par un mélange instable de défis persistants et d'opportunités émergentes. La violence des gangs armés, marquée par des viols, des pillages, des incendies criminels et la destruction d'institutions publiques, restera une menace critique pour l'espace civique. Les risques environnementaux, notamment les tremblements de terre et les cyclones récurrents, aggravent la crise humanitaire. Dans le même temps, la gouvernance reste paralysée : les autorités de facto manquent de légitimité, les services publics sont pratiquement inexistants et le pays n'a pas organisé d'élections depuis 2016. Le dysfonctionnement des institutions, l'impasse constitutionnelle et la corruption endémique érodent encore davantage l'état de droit.

Ce contexte fragile offre toutefois une ouverture stratégique pour la société civile. L'absence de structures de gouvernance légitimes crée un espace permettant aux OSC d'affirmer leur rôle dans l'élaboration des politiques publiques et le renouveau démocratique. Il existe de plus en plus de possibilités de négocier des mécanismes formels de dialogue, de consultation et de participation aux processus décisionnels. La société civile peut tirer parti

de cette conjoncture pour plaider en faveur de cadres de gouvernance inclusifs qui intègrent ses contributions dans les efforts de reconstruction nationale.

Pour saisir ces opportunités, les OSC doivent renforcer de toute urgence leurs structures internes et leurs capacités opérationnelles. Cela implique notamment d'investir dans la planification stratégique, la mobilisation des ressources, le plaidoyer et l'engagement multipartite. Il sera essentiel d'améliorer les compétences en matière de communication, de mobilisation collective et de prestation de services afin de renforcer la légitimité et l'impact des actions menées.

En fin de compte, bien qu'il existe des engagements constitutionnels et internationaux en faveur des libertés civiles, l'environnement favorable reste limité par des lois obsolètes et des institutions faibles. Des réformes et une modernisation sont indispensables. La société civile doit mener la charge et se positionner comme un acteur central de la transformation démocratique, sociale et économique d'Haïti.

Cette publication a été financée/cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

EU SEE SUPPORTING AN ENABLING ENVIRONMENT FOR CIVIL SOCIETY

Funded by the European Union

Hivos people unlimited

CIVICUS

DEMOCRACY REPORTING INTERNATIONAL

European Partnership for Democracy

forus CONNECT SUPPORT INFLUENCE

TRANSPARENCY INTERNATIONAL the global coalition against corruption